

Thierry Laroue-Pont parrain de la troisième édition de CUBE 2020

Thierry Laroue-Pont revient sur son parrainage de CUBE 2020, les collaborations et actions concrètes entre propriétaires et utilisateurs en faveur des économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments tertiaires.



Pourquoi avez vous accepté d'être le parrain de cette 3ème édition du concours d'Economies d'Énergie CUBE 2020 ?

Dans la lutte contre le changement climatique, il est important pour un acteur tel que BNP Paribas Real Estate de soutenir toutes les initiatives qui contribuent aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments tertiaires.

J'ai accepté d'être le parrain de cette 3ème édition de CUBE 2020, parce que c'est une initiative qui a le mérite d'être très pragmatique : elle incite propriétaire et utilisateurs à réaliser des actions concrètes, mises en œuvre rapidement, à des coûts limités, et ce quel que soit le type de bâtiment tertiaire. Elle nous permet en outre d'embarquer plusieurs de nos métiers, et notamment le Property Management ou l'Investment Management.

Comment CUBE 2020 se positionne face au projet du décret rendant obligatoire l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires existants ?

Les objectifs fixés de 25% d'économies d'énergie d'ici 2020 et de 40% à l'horizon 2030 sont ambitieux, et cette amélioration globale de tout le parc existant nécessitera du temps et des moyens.

Le principe du challenge proposé par CUBE 2020 est l'un des moyens pour s'engager efficacement dans cette voie, pour réaliser très vite 10 à 15% d'économies d'énergie avant tout audit ou plan de travaux.

CUBE 2020 vise prioritairement les utilisateurs des bâtiments tertiaires. Certains propriétaires bailleurs ont pourtant souscrit à cette démarche avec leurs locataires. Quel est votre point de vue sur le sujet ?

Ce positionnement me paraît extrêmement pertinent et porteur de résultats.



La voie du concours est motivante et permet d'engager le dialogue et la collaboration propriétaire-locataire. Elle peut aussi, au delà des actions concrètes, motiver et fédérer l'ensemble des parties prenantes.

Les 13% d'économies d'énergie obtenus globalement par BNP Paribas REIM sur les immeubles présentés à l'édition 2016 de CUBE 2020 est significatif à cet égard.

J'invite donc tous les utilisateurs, mais aussi les propriétaires bailleurs à concourir à la prochaine édition de Cube 2020.

Source : <http://www.construction21.org/france/articles/fr/thierry-laroue-pont-parrain-de-la-troisieme-edition-de-cube-2020.html>

